

REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL – JUSTICE - SOLIDARITE

RAPPORT SUR LES DELAIS DANS LA CHAINE D'EXECUTION DE LA DEPENSE PUBLIQUE

Février 2023

MINISTERE DU BUDGET

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

I-Introduction

En application de l'instruction conjointe N°003/MB/MEF/2017 du 12 avril 2017, fixant les délais dans la chaîne d'exécution de la dépense publique et organisant les états de suivi budgétaire, la Direction Nationale des Systèmes Informatiques produit mensuellement les statistiques de fluidité des dossiers dans la chaîne d'exécution de la dépense publique. Ces données sont communiquées à la Direction Générale du Budget pour la production d'un rapport mensuel à l'attention du Ministre du Budget et du Ministre de l'Économie et des Finances.

L'exécution des dépenses du budget de l'Etat se décline en deux grandes phases (administrative et comptable). La phase administrative concerne : l'engagement, la liquidation et le mandatement ou l'ordonnancement. La phase comptable regroupe la prise en charge de la dépense par un comptable public et le paiement de la dépense.

Les phases et étapes énumérées ci-dessus sont encadrées par des délais comme l'illustre le tableau présentant les délais d'exécution en février 2023 :

II- Résultats sur les délais d'exécution en février 2023

Points de stationnement		Acteurs	Délais de référence	Délais observés
I. PHASE DE L'ENGAGEMENT				
Décision d'engagement				
01	Décision d'engagement	Ordonnateur, ordonnateur-délégué	5 jours	73,4% (456 dossiers sur 621 ≤ à 5 jours)
02	Préparation des documents en appui à la décision d'engagement	DAF		
03	Saisie de la décision d'engagement	DAF		
04	Transmission du dossier d'engagement au CF	DAF		
Contrôle et validation du dossier d'engagement				
01	Réception du dossier par les services du CF	Agent du Contrôle Financier (CF)	1 jour	0
02	Affectation du dossier pour étude	CF	4 jours	23,4% (97 dossiers sur 507 ≤ à 4 jours)
03	Etude du dossier (ajournement ou acceptation)	Agent du CF		
04	Validation (ajournement ou acceptation) ou rejet	CF		
05	Transmission au DAF du dossier d'engagement accepté	CF		

Points de stationnement		Acteurs	Délais de référence	Délais observés
II. PHASE DE LA LIQUIDATION				
01	Réception du dossier d'engagement accepté par le CF	DAF	1 jour	0% (Aucun des 415 dossiers traités dans un délai \leq à 1 jour)
Actes posés en dehors du circuit informatisé de la chaîne des dépenses				
02	Mise en demeure du prestataire/fournisseur pour livrer ou attendre livraison conformément aux délais de la lettre de marché	DAF	1 jour à compter de la réception du dossier d'engagement validé par le CF	N/A
03	Livraison /prestation par le prestataire ou le fournisseur	Prestataire/ fournisseur	Dans les limites des délais contractuels	N/A
04	Convocation de la commission de réception	DAF	1 jour après la livraison/prestation	N/A
05	Réception conforme de la prestation ou des fournitures	Commission de réception en présence du DAF	2 jours à compter de la date de la réception conforme	N/A
06	Etablissement du PV de réception conforme	Commission de réception		
07	Constitution du dossier de réception et transmission à l'ordonnateur pour certification du service fait	DAF	1 jour à compter de la date de réception du PV de réception conforme	N/A
08	Certification du service fait	Ordonnateur/ordonnateur délégué	2 jours à compter de la date de transmission du dossier	N/A
Actes posés par l'ordonnateur/DAF dans le circuit informatisé de la chaîne des dépenses				
09	Création du dossier de liquidation, saisie des pièces de liquidation et transmission du dossier au CF	DAF	5 jours	11,3% (66 dossiers sur 584 % \leq à 5 jours)
10	Saisie des pièces de liquidation	DAF		
11	Transmission du dossier de liquidation au CF	DAF		
Contrôle de la liquidation				
01	Réception du dossier de liquidation	Agent du CF	4 jours	100% (22 dossiers Sur 22 \leq à 4 jours)
02	Etude du dossier de liquidation	Agent du CF		
03	Validation ou rejet du dossier de liquidation	CF		
04	Transmission dossier de liquidation validé au DAF	CF		
05	Réception par le DAF du dossier de liquidation validé transmis par le CF	DAF	1 jour	0% (aucun dossier sur les 22 n'a été traité dans un délai \leq à 1 jour)

	Points de stationnement	Acteurs	Délais de référence	Délais observés
III. PHASE DE L'ORDONNANCEMENT/MANDATEMENT				
Ordonnancement ou mandatement des dépenses				
01	Réception du dossier de liquidation validé	DAF	1 jour	0 % (aucun dossier sur les 391 n'a été traité dans un délai ≤ à 1 jour)
02	Edition du mandat de paiement et des autres états l'accompagnant	DAF	5 jours	92,3 % (361 dossiers sur les 391 ont été traités dans un délai ≤ à 5 jours)
03	Soumission du mandat de paiement à la signature de l'ordonnateur	DAF		
04	Signature du mandat	Ordonnateur ou ordonnateur-délégué		
05	Transmission du dossier physique de mandatement à la Division des ordres de recettes/DNB	DAF		
Emission des ordres de recettes sur les dossiers de dépenses hors circuit de la dépense				
01	Réception du dossier physique de mandatement	Chef de division des ordres de recettes/DNB	2 jours	N/A
02	Etude et émission des ordres de recettes	Chef de division des ordres de recettes/DNB		
03	Transmission du dossier de mandatement et les ordres de recettes au DAF	Chef de division des ordres de recettes/DNB		
04	Récupération du dossier physique de mandatement et dépôt à la PGT	DAF		

	Points de stationnement	Acteurs	Délais de référence	Délais observés
IV. PHASE COMPTABLE				
Prise en charge comptable				
01	Réception du dossier de mandatement par les services du PGT (prise en charge extracomptable)	Agent du PGT	1 jour	0 % (aucun dossier sur les 391 n'a été traité dans un délai ≤ à 1 jour)
02	Vérification et prise en charge du mandat de paiement	PGT	4 jours	37,6 % (141 dossiers sur les 375 ont été traités dans un délai ≤ à 4 jours)
03	Validation du mandat de paiement	PGT		
Mise en règlement				
01	Validation et programmation pour la mise en règlement du mandat de paiement	PGT	5 jours	100 % (197 dossiers sur les 375 ont été traités dans un délai ≤ à 5 jours)
02	Emission des OV/OP et mise en règlement	PGT		
03	Récapitulation des OV/OP émis	PGT		
04	Transmission des OV/OP à la BCRG	PGT		
Paiement				
01	Réception des OV/OP par la BCRG	BCRG		100 % (198 dossiers sur les 197 pour lesquels les OC/OP ont été émis, ont tous été payés)
05	Paiement par la BCRG des OV/OP	BCRG		

III- Commentaires portant sur les résultats de l'analyse

A. PHASE ADMINISTRATIVE

La phase administrative de la dépense est composée de l'engagement, la liquidation et l'ordonnancement ou le mandatement.

En janvier 2023, 47 projets d'engagement ont été initiés. Le niveau des engagements validés par les CF sur la période est de 46 dossiers, soit 97,87% des projets d'engagement sur la chaîne des dépenses. Les projets de liquidation se sont chiffrés sur la période à 47 dossiers dont 7 validés, soit 14,89% des projets d'engagement.

En ce qui concerne les ordonnancements, 46 dossiers ont été traités par les DAF, tous ont été traités dans les délais, soit 100%.

a. ENGAGEMENT

L'étape engagement est subdivisée en quatre (4) parties :

- Initiation de l'engagement ;
- Transmission au CF ;
- Réception par le CF ;
- Validation du projet d'engagement par le CF.

Le délai requis pour l'initiation de l'engagement et la transmission au CF est de cinq (5) jours ouvrés, ainsi, pour le mois de février 2023, 621 projets d'engagement ont été initiés sur la chaîne des dépenses dont 456 ont été traités dans les délais référencés, soit un accroissement de 11,7 % sur les dossiers traités au mois de janvier (61,7 %). En ce qui concerne les 165 projets d'engagement restants, ils ont été traités dans les délais compris entre 5 et 30 jours, à compter de l'initiation des engagements.

De manière spécifique, les projets d'engagement non transmis au CF dans les délais concernent le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation pour 35 dossiers, le Garde des Sceaux, ministère de la Justice et des Droits de l'Homme pour 30 dossiers et le ministère du Budget pour 12 dossiers.

Pour l'étape engagement, le nombre de dossiers engagé et validé est de 415, soit 66,83% du total des projets d'engagement du mois.

Ci-dessous le graphique sur l'historique des niveaux d'engagement aux mois de février sur les 6 dernières années et celui de l'évolution des engagements de l'année 2023.

Figure 1 : Evolution des engagements aux mois de février de 2018 à 2023

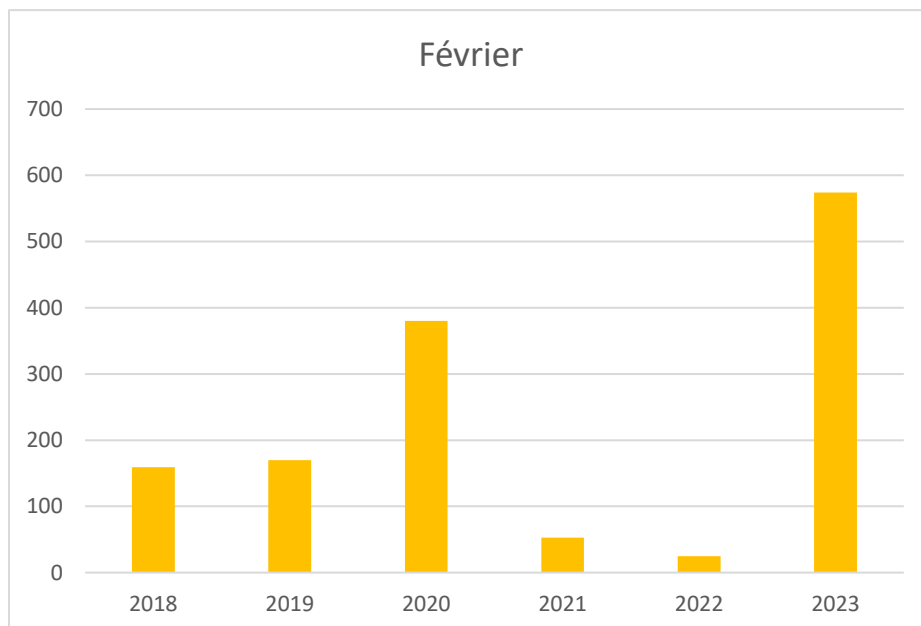
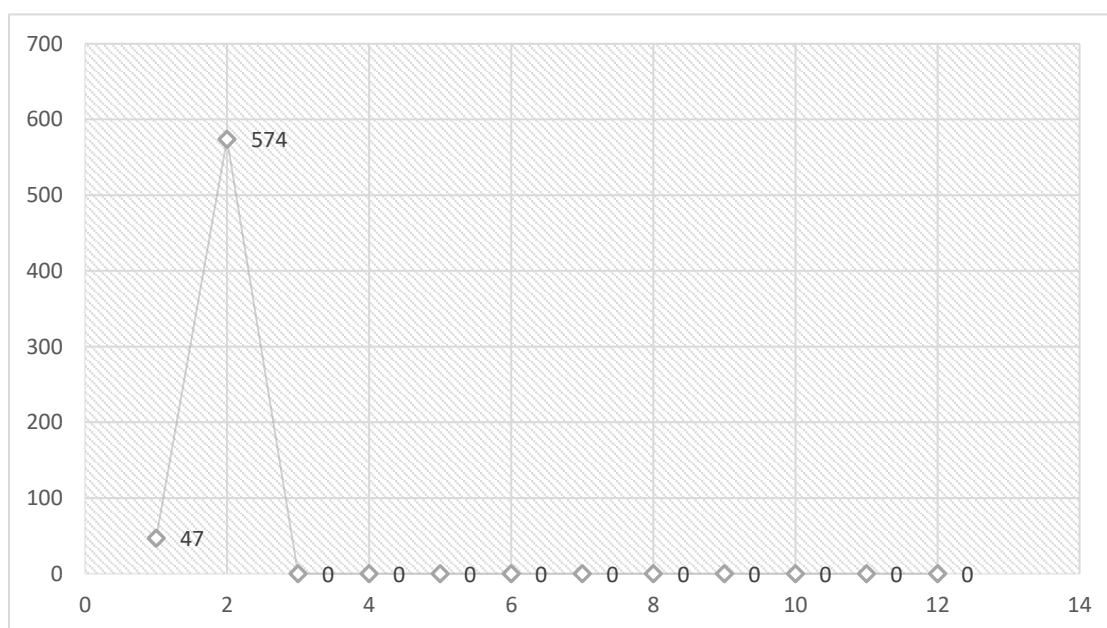


Figure 2 : Evolution des engagements en 2023



b. LIQUIDATION

La liquidation est la deuxième étape de la phase administrative, elle comprend :

- La création du projet de liquidation ;
- La transmission du projet de liquidation au CF ;
- La réception du projet de liquidation par le CF ;
- La validation ou le rejet du projet de liquidation par le CF ;
- La transmission de la liquidation au DAF.

Conformément à l'arrêté régissant les délais, les différentes sous étapes de la liquidation doivent être réalisées dans un premier délai de cinq (5) jours maximums pour la création et la transmission et quatre (4) jours pour la validation.

Ainsi, pour le mois de février 2023, 584 projets de liquidation ont été initiés par les pools financiers des ministères et institutions, seulement 66 ont été créés et transmis dans les délais par les DAF, soit 23,4% des projets de liquidations initiés pour le mois, contre 29,8% le mois dernier.

En ce qui concerne les projets de liquidations non finalisés dans les délais par les DAF, 518 dossiers ont été traités dans les délais compris entre 6 et 41 jours.

Les projets de liquidation non traités dans les délais par les DAF concernent principalement le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation pour 48 dossiers, la Présidence de la République pour 35 dossiers, Le Ministère de l'Economie et des Finances pour 34 dossiers et le garde des Sceaux, Ministère de la justice et des Droits de l'Homme pour 32 dossiers.

Au compte du mois de février 2023, seulement 66 dossiers de liquidation ont été réceptionnés par les CF, respectant tous les délais impartis.

A noter que les actes posés en dehors du circuit informatisé de la chaîne des dépenses ne sont pas récapitulés car les acteurs n'interviennent pas tous, sur la chaîne informatisée des dépenses.

c. ORDONNANCEMENT/MANDATEMENT

Au mois de février 2023, les DAF des différents ministères et institutions ont réceptionné 391 dossiers liquidés par les CF, sur ces dossiers transmis pour ordonnancement ou mandatement, 361 ont été traités dans les délais, soit 92,2% pour la période.

B. PHASE COMPTABLE

La phase comptable de l'exécution de la dépense publique est composée de la prise en charge de la dépense, l'émission des ordres de virement ou des ordres de paiement et le paiement de la dépense par le Comptable Public.

Le nombre de jour fixé pour la prise en charge d'une dépense par le comptable public est de 4 jours ouvrés à partir de la réception du mandat. L'émission des OV/OP est prévue pour 5 jours.

Ainsi, au mois de février 2023, les Comptables Publics ont reçus 375 mandats de paiements, qui ont tous fait l'objet d'une prise en charge, soit 100% pour la période. Les émissions des OV/OP concernent 197 mandats, tous dans les délais impartis.

Paiement

Les délais incombant au paiement à la BCRG ne sont pas encadrés par l'instruction conjointe fixant les délais dans la chaîne d'exécution de la dépense publique et organisant les états de suivi budgétaire sur les délais (vu que ces traitements sont effectués hors chaîne des dépenses). Cependant, une programmation en amont de la chaîne des dépenses (plan d'engagement cohérent avec le plan de trésorerie) permettra de réguler les instances et de limiter l'accumulation des restes à payer. Toutefois, il ressort que 198 dossiers ont bénéficié d'un OV ou OP et tous ont été payés.

Ci-dessous le tableau synthèse issu de la chaîne des dépenses.

PHASE INTERVALLE	ENGAGEMENT			ORDONNANCEMENT/ MANDATEMENT					PAIEMENT			
	Décision d'engagement DAF (5jours)	Reception DAF->CF	Contrôle et Validation CF (4jours)	Création et transmission liquidation DAF (5jours)	Reception DAF -> CF	Validation de la liquidation CF	Reception CF->DAF	Ordonnancement ou mandatement DAF (5jours)	Reception DAF->PGT	Prise en charge PGT (4jours)	Emission des OV/OP PGT (5jours)	Paiement des OV/OP BCRG
1-2	352	300	62	42	25	15	345	315	72	72	170	5
3-4	38	21	5		1				24	23	5	1
5	37	15	26	10	2				32	32		5
6-8	77	71	21	84	1				102	102		36
9-19	54	53	161	164				19	66	66		119
20-30	16		94	237				11	33	34		10
TOTAL	574	460	369	537	29	15	345	345	329	329	175	176

Source : DNSI/Chaîne des dépenses

SITUATION DES DOSSIERS ENGAGES PAR MINISTERE/INSTITUTION

Code Section	Ministères/Institutions	Février	Jan. - Fév.
1	Présidence de la République	35	35
2	Primature	6	6
3	Ministère Délégué à la Présidence chargé de la Défense Nationale	10	52
4	MATD	21	22
5	Ministère de la Sécurité Protection Civile	5	5
6	Garde des Sceaux, Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme	40	40
7	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Guinéens de l'Etranger	16	16
8	Ministère du Plan et de la Coopération Internationale	6	6
9	Ministère de l'Economie et des Finances	57	57
10	Ministère du Travail et de la Fonction Publique	20	20
11	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	32	32
12	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	11	11
13	Ministère des Mines et de la Géologie	16	16
14	Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics	11	11
15	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire	12	12
16	Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises	11	11
18	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	12	12
19	Ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables	24	24

Code Section	Ministères/Institutions	Février	Jan. - Fév.
20	Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation	33	34
21	Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi	14	14
22	Ministère de la Communication et de l'Information	6	6
23	Ministère de la Jeunesse et des Sports	12	12
24	Conseil National de la Transition	1	2
25	Cour Suprême	0	0
26	HAC	1	1
28	Sécretariat Général du Gouvernement	5	5
30	Secrétariat Général des Affaires Religieuses	6	6
31	Ministère de l'Environnement et du Développement du Durable	27	27
32	Ministère des Transports	4	4
33	Grande Chancellerie des Ordres Nationaux	2	2
34	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	51	51
35	Administration et Contrôle des Grands Projets	0	0
36	Ministère de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures	20	20
37	Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique	7	7
43	Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat	14	14
46	SGPCSS-LDCO	12	12
64	Ministère du Budget	12	12
73	Cour des Comptes	1	1
99	Dépenses Communes de l'Etat	1	3
TOTAL		574	621

Une attention particulière devra être accordée aux dossiers non traités suivant les différentes étapes du circuit de la dépense.

Le volume de dossiers non traités suivant les différentes étapes prend de l'ampleur dans le circuit de la dépense. Une attention particulière devrait être accordée à la célérité dans la transmission des dossiers physiques qui doit suivre la transmission électronique. Le respect de cette étape participe à l'amélioration de la collaboration entre les Chefs de Division des Affaires financières (DAF) et les Contrôleurs Financiers d'une part et entre les Ordonnateurs et les Comptables Assignataires (Payeur Général du Trésor et Agent comptable central du Trésor) d'autre part.

En effet, il est constaté ce qui suit :

- Sur **574** décisions d'engagement signées par les ordonnateurs (y compris les dossiers relevant des Gouvernorats), **507 dossiers** ont été réceptionnés par les Contrôleurs Financiers.
- Sur **507** dossiers d'engagement réceptionnés par les Contrôleurs Financiers, **415** ont été validés, donc **92 dossiers sont en cours de traitement pour la période.**
- Sur les **415 dossiers validés** par les Contrôleurs Financiers, tous ont été réceptionnés par les DAF, donc il n'y a eu que les **92 dossiers** non traités au mois de février à cette étape.
- Sur **584** projets de liquidation, **36 dossiers** ont été réceptionnés par les Contrôleurs Financiers.
- Sur les **36** dossiers réceptionnés par les Contrôleurs Financiers **22** ont été liquidés et transmis aux DAF plus **369 dossiers qui y étaient en cours de validation ;**
- Sur les **391** dossiers liquidés par les Contrôleurs Financiers, **tous** ont été réceptionnés par les DAF ;
- Sur les **391** dossiers réceptionnés par les DAF, **375 dossiers** ont été pris en charge par les Comptables Publics.
- Sur les **375** dossiers qui ont fait l'objet de pris en charge comptable, **197 dossiers** ont bénéficié d'émission d'Ordre de Virement (OV) et d'Ordre de Paiement (OP). Il en résulte **178 dossiers pris en charge et non payés.**
- Sur les **197 OV/OP** transmis à la Banque Centrale, **198 ont été payés au titre du mois de février 2023.**

Fait à Conakry, le.....

Ahmed Karifa DIAWARA

Pièces jointes :

- *Tableau de synthèse des délais (3 pages) ;*
- *Tableaux détaillés des délais par ministère (2 pages couvrant toutes les sections budgétaires) ;*
- *Tableau de fluidité par section budgétaire et nombre de dossiers dans les étapes de la phase administrative du circuit de la dépense.*